

**NOTES D'ALLUCUTION
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION SOULIGNANT LE DÉPART À LA
RETRAITE DE LA SÉNATRICE CATHERINE CALLBECK**

**APPARTEMENTS DU PRÉSIDENT
18 JUIN 2014**

Madame la Sénatrice, honorables sénateurs, Mesdames et Messieurs les députés, amis et parents, Mesdames et Messieurs,

Bienvenue dans ces appartements du Président du Sénat chargés d'histoire où nous sommes aujourd'hui réunis pour souligner le départ imminent de l'honorable Catherine Callbeck après 17 ans de service exceptionnel au Sénat.

Avant même sa nomination au Sénat, les nombreuses réalisations de la Sénatrice Callbeck dans la fonction publique et sur la scène politique avaient impressionné et inspiré un grand nombre de Canadiens.

En 1974, dans sa province natale de l'Île-du-Prince-Édouard, Madame Callbeck est devenue la deuxième femme élue à l'Assemblée législative et la plus jeune femme nommée ministre d'un cabinet provincial. Première femme nommée ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre responsable des Personnes handicapées et ministre déléguée aux Affaires autochtones, Madame Callbeck a commencé une longue carrière consacrée avec passion à la santé et à la justice sociale, objectifs qu'elle poursuit encore aujourd'hui.

En 1988, alors qu'elle brigait le siège de Malpeque, Madame Callbeck est devenue la deuxième femme de l'Île-du-Prince-Édouard à être élue à la Chambre des communes. Cinq ans plus tard, elle devenait première ministre de

l'Île-du-Prince-Édouard et première Canadienne à accéder au poste de premier ministre d'une province.

À toutes ces étapes, la Sénatrice Callbeck ne s'est pas distinguée par son statut de femme, mais par la force de son caractère. Tout au long de sa carrière au Parlement, elle a continué de faire du bénévolat auprès de nombreux conseils d'administration et organismes caritatifs, éducatifs et publics, à tous les niveaux, qui ont ainsi pu profiter de son immense expérience. Elle a été particulièrement généreuse de son temps dans ses activités de mentorat auprès de jeunes femmes souhaitant poursuivre une carrière en politique.

C'est à l'automne de 1997 que le premier ministre Jean Chrétien a nommé Madame Callbeck au Sénat. Madame la Sénatrice, je vous invite à revenir au 22 octobre de cette année-là, lorsque vous avez prononcé votre premier discours devant le Sénat. Vous aviez saisi l'occasion pour attirer l'attention de la Chambre sur un sentiment particulier exprimé dans le Discours du Trône : « Le fait que nous ayons prouvé que notre pays est capable de se fixer des objectifs ambitieux et de les atteindre nous incite à nous imposer des objectifs encore plus élevés ».

Vous faisiez référence à nos réalisations et à notre attitude en tant que pays, mais nous y voyons une description tout à fait juste de votre propre caractère et de votre carrière -- jamais complaisante, toujours en progression et constamment en quête de moyens nouveaux et meilleurs de faire le bien et de bien le faire.

D'aucuns diraient que la Sénatrice Callbeck s'est tout de suite sentie très à l'aise à la Chambre haute, étendant son influence, apparemment omniprésente et soudain incontournable. Elle a immédiatement siégé à divers comités et s'y est fait entendre distinctement. Elle a joué un rôle particulièrement marquant pendant de longues années au sein du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des

sciences et de la technologie et a contribué activement aux travaux de ceux des Finances nationales et de l'Agriculture et des Forêts. Au cours de l'année écoulée, elle a consacré une bonne partie de son temps et de son énergie au Comité sénatorial permanent des finances nationales où elle a mis à profit son expérience et ses connaissances pratiques du commerce de détail et ses nombreuses années comme mentor dans le milieu des affaires.

Au cours des 17 années qu'elle a consacrées au Sénat, la Sénatrice Callbeck a participé à d'importantes études et de passionnants rapports sur divers dossiers d'envergure nationale : l'incidence du revenu, du niveau d'études et d'autres facteurs sociaux sur la santé des Canadiens, l'accessibilité des études postsecondaires, la santé mentale et la toxicomanie, et l'intensification de l'innovation et de la compétitivité dans le secteur agricole au Canada, entre autres.

L'éventail de ses capacités et ses nombreuses contributions lui ont valu au fil des années une multitude de distinctions, notamment une intronisation dans l'Ordre du mérite des femmes canadiennes en politique, une nomination au sein des 100 femmes les plus puissantes au Canada par le Womens Executive Network et la remise d'un doctorat honorifique en droit de l'Université Mount Allison où elle avait elle-même étudié.

Madame la Sénatrice, comme le veut l'expression, je donnerais bien un sou pour connaître vos pensées, mais vous m'en aurez empêché par vos travaux sur le retrait de la circulation de cette pièce au sein du Comité sénatorial permanent des finances nationales! Votre voix au Sénat a été extrêmement précieuse au fil des années et c'est avec grand plaisir que je vous invite maintenant à venir prendre la parole.

Merci.